



Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement

À PROPOS
DU CCME

Le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) est la principale tribune intergouvernementale au Canada permettant de discuter et de mener une action conjointe relativement aux problèmes environnementaux d'intérêt national, international et mondial.

Le Conseil est formé des ministres de l'environnement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Le CCME favorise la collaboration et la coordination intergouvernementales dans divers dossiers, tels la pollution atmosphérique et les substances toxiques. Les membres du CCME proposent l'adoption de lignes directrices, de critères et d'objectifs uniformes à l'échelle nationale pour atteindre un degré élevé de protection de l'environnement dans l'ensemble du pays. S'il propose des changements, le CCME n'impose pas ses choix à ses membres n'ayant pas le pouvoir d'appliquer et de faire respecter des lois et des règlements. Il revient à chaque gouvernement de décider dans quelle mesure il adoptera les recommandations du CCME.

Les documents d'ordre scientifique, technique et informatif publiés sous l'égide du CCME ont favorisé l'adoption d'une approche cohérente partout au pays. Les documents du CCME sont offerts à tous les intéressés à l'échelle nationale et internationale. Le CCME espère ainsi contribuer au partage des connaissances et favoriser la collaboration.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'organisme, ses travaux et ses publications, veuillez consulter la page d'accueil du CCME à l'adresse suivante : <http://www.ccme.ca>.